



MRC PONTIAC

Portrait de la MRC

- 14,000 de population
- Richesse foncière de la MRC: 1,789,113,158 \$
- 18 municipalités (chacune ont moins de 5000 habitants)
- 2 municipalités centralisé (Shawville/Mansfield-Pontefract)
- 5 municipalités dévitalisées
- Superficie de 12824 km²
- 1 TNO (9670 km²)
- 12 services de sécurité incendies (5 SSI intégrés)
- Rapides des Joachims a une entente de service avec un SSI de l'Ontario
- 1 coordonnateur en sécurité publique et civile
- 1 technicien en prévention des incendies
- 1 Directeur à temps plein pour un SSI intégré
- 1 Directeur à temps plein pour un SSI intégré et un autre SSI
- 3 SSI ont des directeurs à temps partiel (2 jours semaines)

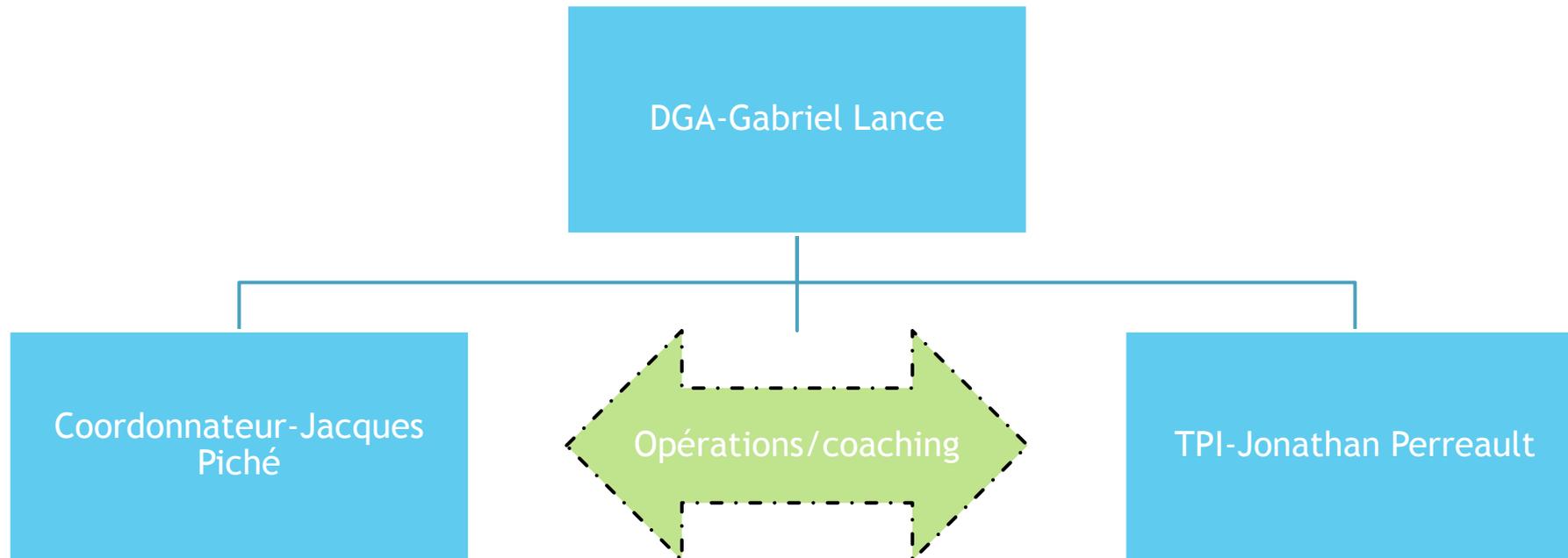
Mise en oeuvre du schéma

- Défi: 1 coordonnateur et une compagnie avait travaillé à rédiger le schéma avant moi.
- Solutions: Communications avec les conseils municipaux (Directeurs généraux);
- Communications avec l'Association des pompiers du Comté de Pontiac (2 mois) et réactivation de cette association;
- Création d'un site web et d'une page facebook pour l'Association;
- Création du comité de sécurité incendie qui est composé du préfet, préfet adjoint, 4 maires, 4 Directeurs général, 4 directeurs SSI (2 mois).
- Approche: Au service des municipalités, des SSI et il est essentiel d'avoir une approche de concertation.

Mise en oeuvre du schéma

- Embauché en novembre 2010;
- Le schéma a été envoyé au Ministre en mars 2011;
- Le schéma a été certifié conforme par le Ministre en juillet 2011;
- Le schéma est entré en vigueur le 10 octobre 2011;
- Lorsque le schéma est entré en vigueur:
 - Toutes les municipalités avaient signé des ententes inter municipales;
 - Le *RÈGLEMENT 173-2011 POURVOYANT À LA PRÉVENTION DES INCENDIES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PONTIAC* était adopté (un règlement de base);
 - Il s'agit d'un règlement de base qui exige un avertisseur de fumée par étage (sensibilisation, éducation de la population et évaluation de la réalité du Pontiac);
 - La réglementation est présentement révisé par le TPI et des recommandations sont faites en fonction des constatations qu'il a fait lors de ses inspections.
- Embauche du premier TPI en février 2012, départ en mars 2012;
- Embauche du deuxième TPI en juillet 2012

Hierarchie



Coordonnateur en sécurité publique et civile

- Informe le CSI du déroulement de la mise en œuvre du schéma et apporte des solutions aux problématiques rencontrées;
- Prépare les rencontres avec les membres de l'Association. Produit et affiches sur le site web les comptes rendus;
- Rencontre les directeurs généraux et directeurs des SSI pour préparer et produire le rapport annuel des municipalités;
- Produit le rapport annuel de la MRC;
- Liaison entre le service de répartition incendie et les SSI;
- Conseille les municipalités dans la mise en œuvre du schéma;
- Planifie et prépare les demandes de permis pour l'installation des bornes sèches (1 demande par année);
- Coaching des officiers pour déterminer les causes et les circonstances des incendies;
- Liens entre le MSP et les municipalités;
- Participe aux réunions du conseil des maires lorsque nécessaire;
- Participe aux réunions des directeurs généraux de la MRC;
- Sécurité civile (Conseille les municipalités dans la préparation des plans de mesure d'urgence, participe au comité de la surveillance des eaux, rédaction du Plan régionale d'intervention en cas d'urgence nucléaire aux laboratoires de Chalk River de Société énergie atomique Canada limitée, logiciel informatique, etc).

Technicien en prévention des incendies

- En collaboration avec les municipalités, planifie, coordonne et participe à l'élaboration des activités de prévention et de sensibilisation du public;
- En collaboration avec les directeurs des SSI, planifie et procède aux inspections des bâtiments de risques élevés et très élevés de la MRC;
 - ✓ Directeur du SSI confirme la liste de risque et assiste à la prise de rendezvous lorsque nécessaire;
 - ✓ TPI planifie et procède aux inspections (20% = 120 inspections par année).
- Lors des inspections, fait la promotion sur l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et encourage les entreprises et institutions à avoir recours à des mesures d'autoprotection;
- Au CSI, fait des recommandations sur les modifications à apporter à la réglementation régionale et au règlement de construction applicable sur le territoire (code de construction);
- Alimente le logiciel Emergensys (rapport d'inspection et information nécessaire à la rédaction du plan d'intervention);
 - ✓ Logiciel utilisé par le service de répartition incendie, (info alimentée = info transmise aux pompiers lors de l'appel).
- **Assiste** les directeurs des SSI à préparer leurs plans d'intervention;
- Procède aux inspections annuelles des camions d'intervention et des pompes portatives;
 - ✓ Formation donnée par Jean Bélanger (ULC) d'une journée selon les exigences stipulés dans [Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention](#);
- Participe aux réunions du comité de sécurité incendie;
- Donne la formation pour la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie;
- Conseiller auprès des SSI et municipalités;

DSI 2003-Causes et circonstances-Prévention

Directeur du SSI

- ✓ Rédige le rapport DSI 2003

Coordonnateur:

- ✓ Vérification du système informatique Emergensys;
- ✓ Reçoit le rapport DSI 2003 du SSI;
- ✓ Contrôle de la qualité;
- ✓ Vérification des causes et circonstances de l'incendie;
- ✓ Tableau de statistiques qui contient le nombre d'incendie, le type d'incendie et le montant des pertes.

TPI

- ✓ Utilise les causes et circonstances pour planifier la prévention;
- ✓ Prépare un tableau des causes et circonstances;
- ✓ Transmet le document au ministère.

Formation

- La formation est la responsabilité des SSI
- Par contre le coordonnateur assure une coordination lorsque nécessaire;
 - A la demande d'un ou plusieurs SSI;
 - lorsque des membres de plusieurs services ont un besoin de formation;
- Le coordonnateur s'assure qu'un centre d'examen est disponible pour les examens de l'ENPQ
- La formation est dispensée par la Commission scolaire Coeur des Vallées et par Educ Expert
- Le TPI de la MRC termine présentement sa certification d'instructeur et sera en mesure de dispenser la formation (Pompier 1, opérateur de pompe, échelle aérienne)

Inspections des risques faibles et moyens

- ▶ Responsabilité des SSI;
- ▶ A la demande des SSI, le TPI ou le coordonnateur supporte les SSI;
 - ▶ Formulaire d'inspection;
 - ▶ Coaching pour l'alimentation dans le système Emergensys;
 - ▶ Formation des pompiers pour les inspections;
 - ▶ Situation particulière (Résidence qui présente un problème particulier, etc).

Pompiers

- ▶ Sauf pour quelques SSI, la moyenne d'âge se situe autour de 60 ans;
- ▶ Le recrutement est difficile parce que nos jeunes travail principalement à l'extérieur de la MRC;
- ▶ Recrutement:
 - Lors de la semaine de la prévention des incendies nous avons affiché dans tous les commerces de la MRC des affiches de recrutement personnalisées à chaque SSI;
 - Nous avons installé un kiosque au salon de l'emploi qui était organisé par le CLE (Centre local d'emploi);
 - Une présentation a été faite à la Chambre de commerce du Pontiac;
 - Un kiosque a été installé au magasin Canadian Tire lors de la semaine de prévention des incendies de 2013;
 - Un salon annuel s'organise présentement pour offrir aux fournisseurs l'opportunité de venir présenter leurs équipements aux SSI de la MRC et aux SSI des MRC limitrophes. Un kiosque de recrutement sera installé lors de l'activité.
- Une des solutions sera inévitablement l'intégration des SSI.

Intégration des SSI

▶ Avant le schema:

- Nous avons 3 SSI intégrés dans la MRC;
- Pendant le schema il y a eu deux fusions;
- Il y a présentement une étude pour l'intégration de 3 autres SSI.

La mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac est un travail de concertation entre les maires, directeurs généraux, Directeur des SSI, DG et DGA de la MRC, Coordonnateur et le TPI.

L'objectif de concertation est atteint par la communication et la transmission de l'information.

MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA

Questions ?